

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS N° 01

Charges courantes

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

CBT GERLOGE
9 RUE LABRUYERE
75009 PARIS

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 19/12/2019

Page 1 / 2

Modification du décret du 17/03/1967. "A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

Informations

LES COLLABORATEURS DU CABINET GERLOGE VOUS
SOUHAITENT DE TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	2.170,00
Budget	19/12/2019	01/01/2020 - 31/03/2020	S.9206.00003	01/01/2020	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes		Votre Quote-Part
		Généraux	Individuels	
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
DEPENSES GENERALES	5.800,00	100	31	1.798,00
DEPENSES GRILLE A	3.325,00	100	31	1.030,75
DEPENSES GRILLE B	1.287,50	100	4	51,50
Total du groupe de lots				2.880,25
Total appel Copropriétaire				2.880,25

Relevé de compte depuis le 01/10/2019

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
01/10/2019	Solde antérieur	271,53	
01/10/2019	Appel 4 01/10/2019-31/12/2019	3.127,75	
01/10/2019	Appel 2 01/10/2019-01/10/2019		310,00
02/10/2019	Appel 5 02/10/2019-02/10/2019		1.461,00
30/10/2019	Virt GERLOGE 22		1.628,28
01/01/2020	Appel 1 01/01/2020-31/03/2020	2.880,25	
	Total du relevé	6.279,53	3.399,28
	Solde en notre faveur en Euros.	2.880,25	

Coordonnées bancaires Copropriété : SDC FLANDRE SUD (ASL) - IBAN : FR7610107001180045458779886 - BIC : BREDFRPPXXX

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr **COMPTABILITE** ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS N° 01

Charges courantes

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

CBT GERLOGE
9 RUE LABRUYERE
75009 PARIS

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 19/12/2019

Page 2 / 2

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

THOMAS MICHEL

Référence : S.9206.00003

Période : du 01/01/2020 au 31/03/2020

Echéance : 01/01/2020

Montant : 2 880,25 Euros.

Gestionnaire :

A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)

A l'adresse suivante : CABINET GERLOGE

9 Rue la BRUYERE

75009 PARIS